

N° 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1969

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Leblanc (Laurier), du comité permanent des prévisions budgétaires en général, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi 18 novembre 1969, le Comité a examiné les postes suivants du budget supplémentaire (A) de l'année financière se terminant le 31 mars 1970:

Le crédit n° 20a concernant le ministère de l'Agriculture;

Le crédit n° 65a concernant l'Office canadien des provendes;

Le crédit n° 20a concernant la Commission des prix et des revenus;

Les crédits n° 5a, 10a, 20a, 30a, 35a, 40a, L50a, L81a, L82a, L83a et L84a concernant le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien;

Le crédit n° L33a concernant le ministère des Affaires extérieures;

Le crédit n° L36a concernant l'Agence canadienne de développement international;

Le crédit n° 5a concernant le Sénat;

Le crédit n° 10a concernant le Bureau du Conseil privé;

Les crédits n° 1a, 2a et 5a concernant le Secrétariat d'État;

Le crédit n° L158a concernant le ministère des Transports;

Le crédit n° 30a concernant le ministère des Affaires des anciens combattants.

Le Comité les recommande à l'approbation de la Chambre.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n° 4, 5 et 6*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 9 aux Journaux)